PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	icipalité		Date du scrutin	
TADOUSSAC		2025	11	02
Je, Bernard Déraps Présidente ou président d'élection Audrey Prénom a reçu la majorité des votes légalement donnés et que, par conséquent, a été élue ou élu au poste de OU	Boulianne Nom mairesse ou maire conseillère ou conseiller	Année	Mois	Jour
est ou reste la seule personne candidate et que, par conséquent, a été élue au poste de La personne élue a fourni l'adresse <u>ci-dessous</u> , dans sa décla	Siège # Arrondissement, district, quartier	ou poste	52.2	ı numérc
327, rue des Forgerons	Tadoussac		G0T 2	2A0
	nicipalité	Code	e postal	
SIGNATURE				
Présidente ou président d'alection		2 Année	025-10 Mois	-03 Jour



Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.